

NOS VOEUX

Vous venez de recevoir ce premier bulletin de 1990, dernière année de cette décennie, alors qu'elle est déjà bien entamée... ce sont les aléas des délais d'impression. Mais qu'importe, il est encore temps de vous présenter en mon nom et en celui de l'ensemble des membres du Bureau nos voeux les meilleurs et les plus chaleureux. Que cette nouvelle année vous apporte, ainsi qu'à votre famille et à tous ceux qui vous sont chers, toutes les satisfactions que vous pouvez souhaiter, joie, bonheur, santé, prospérité... sans oublier bien sûr la paix qui les conditionne. A la suite des événements européens surprenants dont nous avons été témoins à la fin de 1989, il n'est plus illusoire de rêver d'un monde où les principes des droits de l'homme, initiés par notre pays, seront universellement respectés. Ce n'est peut-être pas pour demain, mais désormais on peut l'envisager et qui sait, en être témoin. C'est encore un vœu que tous nous pouvons exprimer.

Patrick BROCHET

Il déplore le retrait de Jacques DETTWILLER qui avait donné nouveau visage à notre bulletin et se félicite que Jacques DARCHEN le rédacteur en chef du remarquable «Met Mar» puisse le remplacer, en association avec Georges CHABOD, ex responsable de RPC.

Après avoir dit quelques mots sur nos activités passées, en soulignant, en ce qui concerne les Journées Portes Ouvertes de Trappes, l'intérêt de cette visite pour tous et les progrès de l'automatisation de l'observation, le président aborde le programme 90 :

- Jersey dans la semaine du 14 au 20 mai ;
- une soirée «cabaret» au printemps;
- une journée «hélicoptère» au début de l'été et le rallye promenade en fin septembre.

P. PROCHET propose aux participants une discussion sur les conditions de réunion de l'Assemblée générale, car il apparaît que la tradition actuelle joue au détriment de quelques-uns de nos Anciens.

Il découle de cet échange de vues qu'en 1990 nous allons proposer :

- une réunion le jeudi au lieu du mercredi, charge grand-parental prise en compte.
- avancée vers la mi-octobre pour éviter les trop dures conditions hivernales, mais assemblée maintenue en fin d'après-midi pour permettre à nos collègues encore actif d'y assister et ne pas nous priver d'invités qui nous honorent et ne sont pas disponibles en heures ouvrables.

Après que R. LEFEVRE et J. MORAND aient proposé des sujets d'articles, le président invite l'assemblée à rejoindre la salle du Sénat où un apéritif/cocktail est offert aux participants.

C'est ensuite le dîner proposé par le restaurant du Sénat.

Le Sénateur Jacques HABERT préside ce repas en présence de M. et Mme FOURNIER représentant la MN. -M. et Mme M. GILET Directeur du SETIM - MM. JABARD dont les informations concernant les météo militaires sont précieuses et M. FLAHAUT, président de l'ANSORAA, et M. et Mme Maurice JOLIETTE, Président d'Honneur.

A la fin d'un repas qui a donné satisfaction à tous, le Sénateur HABERT a fait un brillant exposé sur un aperçu de l'histoire du Palais du Luxembourg, qui date du début du XVIIème, rappelant entre autres que la salle du repas était l'ancienne chambre à coucher du comte de Provence devenu 23 ans plus tard le roi Louis XVIII.

Entre temps après bien des événements dramatiques, le plais avait servi de geôle à 3800 prisonniers sous la terreur ; c'est dans cette même salle que s'était installé le Directoire.

Appelé pour une séance de nuit, le Sénateur a dû laisser son auditoire, qui était, lui, disposé à l'écouter longtemps encore.

En conclusion, une très bonne soirée pour de nombreux membres de l'association, heureux de se retrouver.

Mais nombre de nos Anciens, naguère très fidèles, manquaient à l'appel, à notre grand regret.

J.H.

Le rapport moral

Adhérents

Après le vote d'une motion concernant les adhérents dont nous étions sans nouvelles et les actions qui suivirent, conformément à ce qui avait été prévu à l'Assemblée Générale de 1988, la situation s'établit désormais comme suit :

- nous étions 800, dont environ 260 cotisants;
- nous sommes 525, dont la quasi totalité à régler ses cotisations jusqu'à une date récente.

Nous avons, dans ce nombre, 46 nouveaux inscrits en 1989.

Ce qui, compte tenu que notre seule source de recrutement est la Météorologie, est excellent.

Annuaire

Nous espérons vous l'offrir pour cette Assemblée. Des problèmes divers à Trappes nous font repousser un peu cette échéance. Il faut envisager le 1er trimestre 1990.

Cet annuaire comportera plus de 85% des adresses téléphoniques des membres.

Les nouveaux membres 1989 y seront inclus.

Bulletin

Vient de paraître le n° 100 d'un Bulletin pour lequel nous recevons de nombreuses manifestations de satisfaction.

Nous devons remercier ici, Jacques DETTWILLER qui en était le rédacteur en chef. Merci aussi pour son aide à un moment difficile pour l'Association. Très pris par ses occupations, notre ami est contraint de quitter le Bureau.

Il sera remplacé par Jacques DARCHEN, qui vient de prendre sa retraite.

J. DARCHEN fut le responsable pendant 30 ans du remarquable «Met-Mar» que beaucoup d'entre vous connaissent. Le Bulletin reste entre de bonnes mains.

Cette publication est également distribué à une cinquantaine de destinataires au titre des relations extérieures.

Activités

Nous avons visité, en groupe, en cette année 1988 :

- en mars, le musée de l'Air et de l'Espace;
- en avril, la maison de Monet, à Giverny;
- en mai, l'Institut National d'Agronomie de Grignon;
- en juin, le SETIM de Trappes pour sa journée «Portes Ouvertes», puis la maison de Châteaubriand à la Vallée aux Loups;
- en octobre, enfin, les nouvelles installations du Louvre, sur le thème «Histoire du Palais».

L'ensemble des activités a intéressé près de 180 personnes dont certaines se sont retrouvées lors de plusieurs sorties.

Le Président vous fera part, tout à l'heure, de nos projets pour 1990.

Autres faits notables

- En mars, le bureau a été reçu par le directeur de la Météo nationale, M. André LEBEAU.
- Un local a été mis à la disposition de l'Association, à Trappes, par le directeur du SETIM, M. Marc GILET.
- Trente volontaires se sont manifestés pour assistance éventuelle à la Météo nationale et au Clubs Météo.
- L'amorce de relations européennes avec nos collègues météos est suivie par M. Pierre DUVERGE.
- La cessation des fonctions, au SETIM, de notre trésorière Simone TREUSSART, qui poursuit son activité au bureau, mais ne sera plus à Trappes.

C'est Madame Denise REBOULLET, secrétaire de direction, qui répondra à vos appels en dehors des permanences.

- Enfin, l'arrivée d'un nouveau correspondant régional, Jean-Louis MARTEAU, pour Le Bourget-Sud/Centre.

J.H.

Le rapport financier

Tout d'abord et avant d'aborder les choses sérieuses dont votre trésorière doit vous entretenir, je veux vous dire que je vais bien et ceci pour répondre à tous ceux qui, au cours des semaines écoulées, se sont inquiétés de ma santé. Les quelques difficultés qui ont affecté celle-ci cet été sont du domaine du passé. Un grand merci à tous ceux qui par un mot ou un coup de fil m'ont fait part de leur sollicitude en cette occasion. Croyez-moi, ce sont là des choses qui font chaud au cœur.

Un grand merci également pour toute la sympathie dont vous m'avez entouré lors de mon départ en retraite et, à ce propos, je présente toutes mes excuses à ceux qui n'auraient pas reçu mes remerciements, leur rédaction et leur envoi ayant été quelque peu perturbés par les événements que je viens d'évoquer.

S'agissant maintenant de la situation financière de votre association, je suis heureuse de pouvoir vous dire qu'elle est comme moi, elle va bien, si bien même que votre trésorière n'a pas envisagé, cette année, de demander au Bureau un relèvement de vos cotisations, ce qui, vous en conviendrez, peut être considéré comme une bonne nouvelle.

Plus sérieusement et pour ne pas vous imposer une longue litanie que vous me reprocheriez, je me limiterai à quelques remarques sur la situation financière de votre Association telle qu'elle a été arrêtée à la date du 15 novembre dernier.

On remarque également que nombre de membres de l'Association manifeste leur intérêt pour celle-ci par des versements en excès sur le tarif fixé, ce qui conduit à un poste «Libéralités» non négligeable puisque atteignant cette année 1199 F.

Le dernier poste recette correspond à la vente de cravates pour un montant de 1200 F, ce qui me conduit tout naturellement à vous parler maintenant des dépenses dont le poste le plus élevé, cette année, correspond précisément à l'achat de ces cravates qui s'élève à 8356,02 F. Un poste qui nous laisse sous forme matérielle un actif supplémentaire puisque les ventes effectuées à ce jour laissent un stock non négligeable.

Deux autres postes assez importants dans le domaine des dépenses :

- les frais d'organisation de l'assemblée de l'an passé pour 4050 F,
- les dépenses de fonctionnement du Bureau (aménagement, mise à jour fichier annuaire, frais de PTT, etc) pour 6582,73 F.

Les autres dépenses sont essentiellement des dépenses pour l'organisation des sorties et pour la participation de l'Association à la manifestation Portes ouvertes de Trappes.

Sur ce dernier point, une dépense apparaît deux fois dans le bilan présenté par suite d'une erreur de facturation qui a été corrigée depuis le 15 novembre. Cette anomalie fait que le bilan final qui vous est présenté se trouve minoré de 506,70 F, somme qui apparaîtra dans le bilan des recettes de l'année prochaine.

Malgré ceci, le bilan 1989 est largement positif avec un excédent des recettes de 4658,62 F ce qui, compte tenu du solde de l'an passé de 23058,12 F, laisse en disponible au 15 novembre, 27716,74 F, auxquels il convient d'ajouter le poste cravates restantes et la facture de 506,70 F, précédemment mentionnés

SITUATION FINANCIERE AAM AU 15 NOVEMBRE 1989

	Total		
Solde au 15 novembre 1988	23058,12		
Encaissements au 15 novembre 89 :		Dépenses	
Libéralités	1199,00	Frais Assemblée générale 1988	4050,00
Cotisations (Taux divers) :		Roissy s/88	1130,24
28 de 1988	1610,00	Giverny	449,00
323 de 1989	22456,00	Musée Air	559,00
12 de 1990	940,00	Musée Louvre	240,00
Ventes cravates	1200,00	Tenue CCP	5,00
Total encaissements en 1989	27405,00	Photos (Bureau AAM)	361,00
		Fresques (Porte ouverte Trappes)	506,69
		d° d° d° d°	506,70
		Cravates (Achat + Douane)	8356,02
		Frais Bureau AAM (Agencement, fonctionnement, mise à jour fichier annuaire, frais PTT, aménagement)	6582,73
		Total des dépenses en 1989 :	22746,38
Bilan exercice 1989 (Recettes - Dépenses)	4658,62		
Avoir en fin d'exercice (Bilan 88 + solde 89)	27716,74		

S.T

LISTE DES PARTICIPANTS A L'AG DU 6.XII.89

M. Mme AGNOUX Y.	M. DOLET A.	M. LE SAULNIER J.
M. Mme ALBA R.	M. DUHAMEL J.	M. LIVET A.
M. Mme ALT J.	M. Mme FOUCART G.	M. MATHIEU R.
M. Mme AUBERGER L.	M. Mme GALZY J.	Mme MATHIOT V.
M. AUGUSTIN	M. GATIGNOL L.	M. MAUBOUCHE M.
M. BORDES A.	M. GOYER G.	M. Mme MOHR P.
M. Mme BROCHET P.	M. Mme GRAPPE R.	M. MORAND J.
M. CALIEZ R.	M. GUEROUT A.	M. RAPP A.
Mme CARPENTIER M.	M. HUTER J.	M. RIPAULT H.
M. CHABOD G.	M. JALU R.	M. ROSERT H.
M. Mme CHALVIDAN M.	M. Mme JOLIETTE M.	M. ROUMIGUIERE R.
M. CHAVY P.	M. JOSEPH G.	M. Mme SCHAEFFER A.
M. Mme CHAUSSARD A.	M. JOURDAN J.	M. Mme STOCKBURGER M.
M. Mme CHOUKROUN N.	Mme LARCHIER J.	M. TESTARD A.
M. Mme COYDON J.	M. LAVALETTE R.	M. Mme THERY J.
M. DARCHEN J.	M. Mme LEFEVRE A.	M. Mme TREUSSART H.
M. Mme DARNAJOUX H.	M. LEFEVRE R.	M. VALTAT B.
M. Mme DENOITS J.	M. Mme LEFORT E.	M. Mme VIGUIER R.
M. Mme DESNOT P.	M. LEGRAND J.	M. WALHEIN

Membres représentés

MM. ATTANE J.
AVINAIN R.
AULAGNIER G.
BEDIER Y.
BERAUDY P.
BILLAUT R.
BILLIOTTE J.
BIRAGHI P.
BOUTTERIN R.
BRULE G.
BRUNET R.
CARLIER P.
COLLINS M.
COUDRON J.
DELPECH L.
DESNOT F.
DEVILLERS H.
DUDOUEP P.
DURGET A.
FERET J.
FISCHER A.

MM. FLEURY R.
GASSIES J.G.
GAUDIN J.
GERARD M.
GILET M.
GOFFINET J.
GOSSET B.
HILLION P.
HUET B.
HUGOTTE V.
HOUSEZ L.
HUVIER R.
KARTOVAL F.
LASSIAZ DE LAUNES Ph
LAMBOURION R.
LANUSSE G.
LAURENT P.
LEDUCQ Ch.
LEGERON R.
LEROY C.
MAGNY J.

MM. MATHIOT V. (Mme)
MEZIN M.
MERIENNE R.
MUNCEY H.
NAUDON P.
PETRELLI A.
POIREAU R.
RACLE G.
RINGUET J.F.
RIQUIER J.
ROCHERON A.
SEILER J.
SERPETTE M.
SOUSTELLE R.
TASSEEL R.
TRAGIN G.
VALADE A.
VANDENBUSSCHE M.
VINGERT L.
VIAL M.

Membres excusés

MM. LEBEAU A.
LABROUSSE J.
MITTNER R.
LE PORS A.

MEZIN M.
DETTWILLER J.
DHONNEUR G.
DUVERGE P.

SCHAEFFER A.
BOUVIER R.

LE TEMPS A VENIR. . .

Le voyage à Jersey

Cette fois, c'est sûr.

Nous irons à Jersey .

Le voyage durera quatre jours dont deux journées complètes dans l'île. . .

Tourisme. . . Shopping. . .

Une information détaillée sera fournie aux adhérents de la région parisienne en temps utile: 75 - limitrophes - 28 - 60 - 77 - 78.

Les «provinciaux» intéressés peuvent écrire au siège de l'AAM **avant fin janvier 1990.**

Dates retenues : du mardi 15 au vendredi 18 mai 1990.

Déplacement limité à 20 personnes.

Cotisations

Nous abordons une nouvelle année.

Pensez à la cotisation pour 1990.

Elle reste fixée à 80 F.

Votre participation matérielle assure, en grande partie, le bon fonctionnement de votre association.

Chèque au nom de : Association des Anciens de la Météo - CCP Paris n° 16396 17 Y.

Sorties en 1990

Le Bureau a fixé le programme de principe des sorties de 1990:

- l'Arche de la Défense (1er trimestre),
- sortie «cabaret»*,
- quatre jours à Jersey,
- une journée hélicoptère (courant juin)*,
- un rallye météo-culturel (fin septembre),

*manifestations souhaitées par les adhérents.